

RAPPORT DECHETS 2018

Service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD)

Commission Développement durable et Environnement du
25 juin 2019

CCSPL du 1er juillet 2019

Conseil communautaire du 8 juillet 2019

Evènements marquants 2018

- Adaptation de la collecte en régie par benne à collecte latérale sur 6 communes de la 1^{ère} couronne
- Campagne sécurité dans les déchèteries :
- Reprise de l'exploitation de la déchèterie de Juigné / Loire par le SMITOM du Sud Saumurois
- Centre de tri : lancement du marché global de performance via la SPL
- Intégration de la Direction Environnement Déchets au sein du Pôle transition énergétique créé en décembre 2018



 **TRI ET +** L'APPLI QUI DIT QUAND SORTIR
SA POUBELLE ET BIEN + ENCORE !

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER L'APPLI SUR :

 Google play

 Available on the iPhone App Store

un TERRITOIRE
EN MOUVEMENT



CHIFFRES CLES 2018

- Tonnages 2018 :
 - Déchets ménagers et assimilés(DMA) : **139 695 tonnes**
490 kg/habitant (– 0,86 % / ratio 2017)
Dont :
 - Ordures ménagères résiduelles : **50 891 tonnes**
178 kg/habitant (- 1,46 % / ratio 2017)
 - Collecte sélective: **24 776 tonnes**
87 kg/habitant (- 0,44 % / ratio 2017)
 - Collecte en déchèteries : **64 028 tonnes**
225 kg/habitant (- 0,55 % / ratio 2017)
- Indicateurs financiers 2018 :
 - TEOM : **28 980 559 €**
 - Coût par habitant : **100 €/hab/an**


REDUCTION DES DECHETS ET CODEC

- Composteurs : plus de 15 054 composteurs individuels (+ 4 % / 2017) et 780 lombricomposteurs individuels, (+ 30 % / 2017) !
Compostage collectif : 186 résidences équipées (+ 10 % / 2017)
- Gobelets réutilisables : 73 800 gobelets prêtés sur 141 évènements (+ 5 % / 2017)

CODEC adopté en juin 2018:

- Objectifs: - **1 % par an du ratio par habitant entre 2019 et 2021** (- 5 kg/ hab) pour atteindre 480 kg / hab en 2021
- Augmenter le taux de valorisation matière
- Développer l'économie circulaire auprès des acteurs économiques

RELATION A L'USAGER

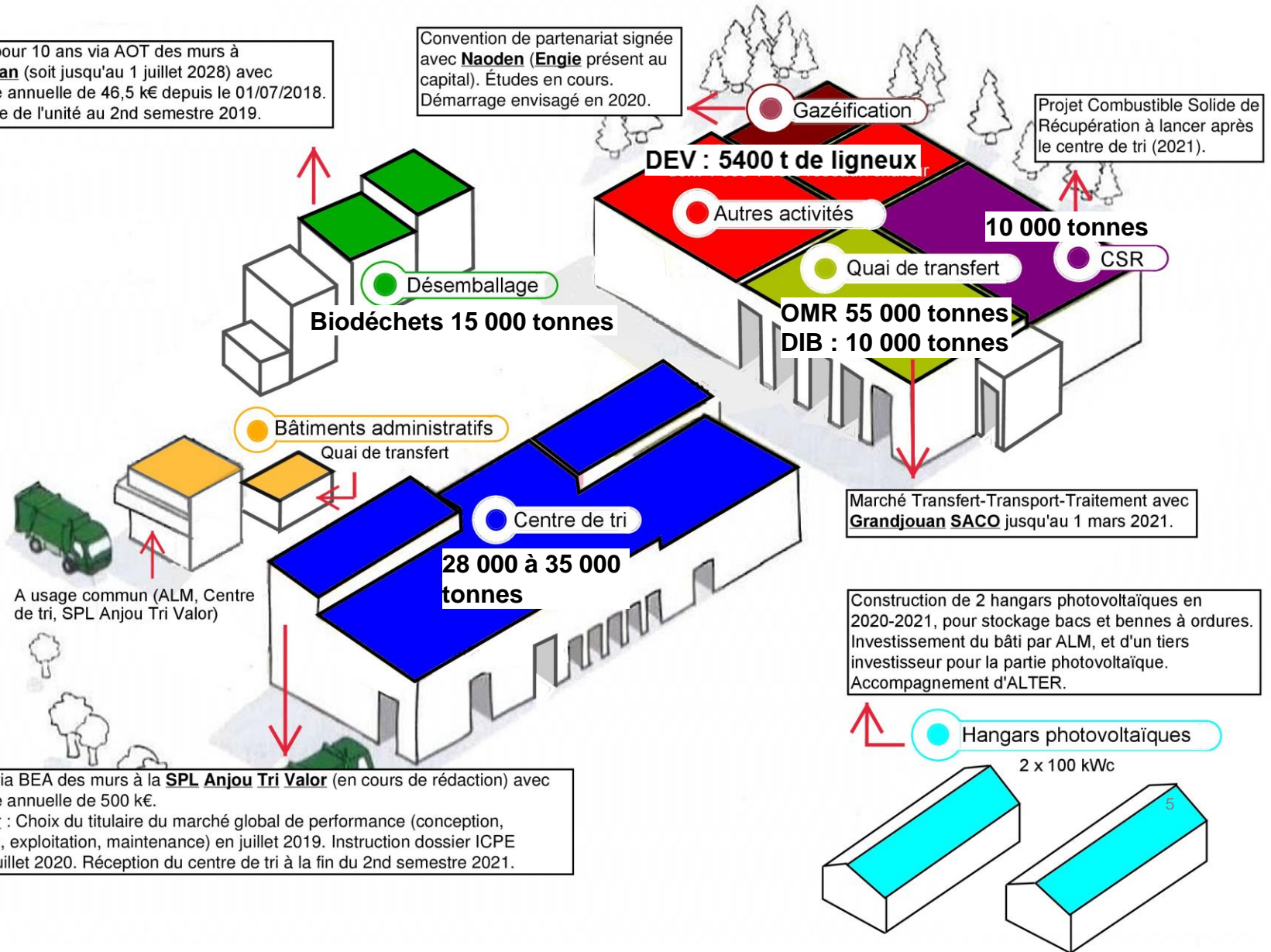
- Numéro vert déchets : 18 300 contacts au
 - 21 127 en 2017
-  N° Vert 0 800 41 88 00
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- 7380 courriels à l'adresse dechets@angersloiremetropole.fr
 - 4 933 en 2017
 - Tri et + : 10 300 téléchargements depuis 2016
 - 5 000 téléchargement en 2017
 - Passage dans les communes pour rappeler les bons gestes du tri: Belle-Beille et Briollay
 - Environ 5300 foyers sensibilisés au tri et à la réduction des déchets
 - 13 100 foyers en 2017
 - Environ 6 400 scolaires sensibilisés au tri et à la réduction des déchets
 - 7 200 téléchargement en 2017

RÉINDUSTRIALISATION DE BIOPOLE

Location pour 10 ans via AOT des murs à **Grandjouan** (soit jusqu'au 1 juillet 2028) avec redevance annuelle de 46,5 k€ depuis le 01/07/2018. Démarrage de l'unité au 2nd semestre 2019.

Convention de partenariat signée avec **Nooden (Engie présent au capital)**. Études en cours. Démarrage envisagé en 2020.

Projet Combustible Solide de Récupération à lancer après le centre de tri (2021).



Location via BEA des murs à la **SPL Anjou Tri Valor** (en cours de rédaction) avec redevance annuelle de 500 k€.
Calendrier : Choix du titulaire du marché global de performance (conception, réalisation, exploitation, maintenance) en juillet 2019. Instruction dossier ICPE jusqu'en juillet 2020. Réception du centre de tri à la fin du 2nd semestre 2021.